



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
du 23 au 27 mars 2026 et
du 18 au 22 mai 2026

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS :**
Avoir 18 ans

 91 %
de satisfaction
(2024)

 100 %
de recommandation
(2024)

 100 %
de réussite
(2024)
16 stagiaires
présentés sur 16

DATE MAJ : 29/07/2025

Réaliser les opérations de production de l'atelier d'inspiration permacole

 Formation en présentiel

OBJECTIFS

- Appréhender les particularités de la Permaculture parmi les tendances et les approches agricoles contemporaines (histoire, principes, éthique)
- Se familiariser avec les notions et techniques développées par la Permaculture (flux, bordures, zonage, hydrologie régénérative...)
- Connaître et utiliser la méthodologie spécifique de la Permaculture pour réaliser l'esquisse d'un diagnostic et l'esquisse du design d'un agrosystème

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre les concepts et principes de la Permaculture :

- Définition, histoire, éthique et principe
- Les fondateurs et l'inspiration
- Les différents apports des acteurs historiques et exemples de réalisation
- Mise en perspective avec le concept d'agroécologie

Appréhender la Permaculture humaine :

- Témoignages et retour d'expériences des intervenants et agriculteurs visités
- Observer les différentes typologies de collectifs
- Description de quelques outils utilisés dans un collectif

Gestion de l'eau en appliquant des principes développés par la Permaculture :

- Découvrir les clefs d'interprétation du terrain pour améliorer la gestion de la ressource en eau, initiation à l'orographie et à la topographie (key line design, courbe de niveau)
- Visualiser et schématiser les flux d'eau à l'échelle d'une parcelle, d'un bassin versant
- Connaître et pouvoir mettre en pratique des aménagements destinés à favoriser la préservation de la ressource en eau (hydrologie régénérative)
- Construire et entretenir des aménagements, baissière, terrasse, mare... (en fonction des chantiers en cours sur les lieux de visites)

Placer "l'arbre" et intégrer la biodiversité dans un système permacole :

- Observer un jardin forêt, une serre bio climatique et des agrosystèmes qui se modulent avec l'écosystème
- Réaliser une opération de greffage sur arbres sauvages
- Introduction aux bases théoriques pour la production arboricole : portes greffes, choix des variétés, distances de plantation...

Appliquer une méthodologie pour esquisser un design permacole :

- Observer un agrosystème (topographie, hydrographie, biodiversité...) et identifier les principaux flux (matière, énergie, eau...)
- Diagnostiquer les potentialités et les limites de l'agrosystème observé
- Mise en perspective des objectifs du/des porteurs de projet avec les éléments contextuels (territoire, potentiels agronomiques, climat...)
- Envisager un design permacole et le modéliser (spatialisation et temporalité) en lien avec les objectifs de productions agricoles du/des porteurs de projet et proposer une stratégie favorisant l'autonomie et la résilience de l'agrosystème



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Interventions et témoignages de professionnels et membres de réseaux permacoles
- Chantiers en fonction des lieux de visite
- Séance d'observation et diagnostic projet sur le terrain
- Travail d'études de cas, échanges et mise en commun

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.education/cfppa-die, cliquer sur le bouton

 JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE

et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 15 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : individuelle sur la base d'études de cas pratiques

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier d'inspiration permacole" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date échéance d'enregistrement 01/01/2029)

Activité visée : maraîchage en permaculture

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Benoit GILLES, coordinateur
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation